

**DIU "Conseiller principal d'éducation stagiaire - entrée dans le métier"**

	Heures étudiants	CM	TD
<b>UE 1 CADRE ET CONTEXTE</b> Le professeur et le CPE, acteurs de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	<b>78</b>		<b>78</b>
<b>Connaître le métier d'enseignant</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>36</b>
Acquérir les postures et gestes professionnels	12		12
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	12		12
Environnement professionnel (acteurs, instances, vie scolaire, droits et obligations)	12		12
<b>Connaître la laïcité, les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>42</b>
Principe de laïcité et valeurs de la République (dont égalité filles/garçons)	18		18
Contextualisation Contribution à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative	12		12
Ecole inclusive Scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction	12		12
<b>UE 2 EDUCATION ET FORMATION</b> <b>Le CPE animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves</b>	<b>126</b>	<b>2</b>	<b>124</b>
Construire et analyser des situations d'éducation médiation*	72		72
Construire, mettre en œuvre et analyser des situations d'enseignement-apprentissage faisant appel au numérique (volet pratique professionnelle PIX+Édu)	18		18
Arts et Cultures	2	2	
Actions thématiques et partenariales - conférences	34		34
<b>UE 3 PRATIQUES REFLEXIVES</b> Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>16</b>
<b>Analyse réflexive de la pratique professionnelle en appui sur des travaux de recherche</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
<b>Analyse réflexive de la pratique professionnelle en appui sur des travaux de recherche</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
<b>Suivi de la pratique professionnelle</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
Visites (réfèrent)	4		4
	<b>220</b>	<b>2</b>	<b>218</b>

\*volume horaire englobant le travail autonome, le travail collectif et divers ateliers dont les ateliers d'analyse de pratique (30h minimum)